

## PROCEDURE D’AFFILIATION

Pour être membre de la société, il faut :

1. Adresser au secrétaire général la demande d'affiliation ci-après, dûment complétée.  
(En cas de difficulté à trouver un parrain, le bureau pourra y pourvoir)  
Cette candidature sera transmise au bureau pour acceptation.  
La candidature sera, ensuite, proposée par le bureau, aux membres titulaires présents à l'Assemblée Générale de la société qui se tient généralement en fin d'année. Le poste est acquis à la majorité simple.
2. Verser sa cotisation à la société. Celle-ci s'élève actuellement à 100 € par an. Pour les médecins candidats spécialistes en formation, la cotisation est ramenée à 70 €. Cette cotisation est à verser sur le compte de la SRMMB, numéro : 068-2112658-25.



<b>NOM :</b> .....	<b>PRENOM :</b> .....
<b>DATE DE NAISSANCE :</b> .....	
<b>ADRESSE PRIVEE</b> ..... ..... .....	<b>ADRESSE PROFESSIONNELLE</b> ..... ..... .....
<b>TELEPHONE (après 20 heures)</b> .....	<b>TELEPHONE</b> .....
<b>ANNEE ET UNIVERSITE DU DIPLOME DE</b>	
<b>DOCTEUR EN MEDECINE :</b> .....	
<b>SPECIALISTE EN NEUROPSYCHIATRIE OU PSYCHIATRIE :</b> .....	
<b>PARRAIN 1 :</b> .....	<b>PARRAIN 2 :</b> .....
(si non connu, sera décidé par le bureau) .....	
<b>BREF C.V. AVEC FONCTIONS EXERCEES ET TRAVAUX SCIENTIFIQUES EVENTUELS :</b> ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... .....	

### A ADRESSER AU SECRETARIAT GENERAL